



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 8534

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur la situation financiere des centres d'hebergement et de readaptation sociale (CHRS). En effet, ces centres, dont la mission ne cesse de croitre en raison du phenomene important d'exclusion sociale, sont en difficulte en raison de la diminution et du manque de moyens. Il lui demande de bien vouloir lui preciser les mesures envisagees pour mettre a disposition de ces centres les moyens d'une action efficace et durable.

Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir, en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle vient de remettre ses conclusions qui sont en cours d'examen dans ses services et dans ceux du ministere du budget. Enfin, des credits complementaires ont ete prevus dans le cadre du collectif budgetaire de fin d'annee.

Données clés

Auteur : [M. Reitzer Jean-Luc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8534

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 1993, page 4195

Réponse publiée le : 20 décembre 1993, page 4597